

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
100 rue de Courcelles
75849 Paris Cedex 17

Rapport du Commissaire à la Transformation sur la
transformation de Vivalis SA en Société Européenne
(SE)

Vivalis SA
La Corbière
49450 Roussay
France

Rapport du Commissaire à la Transformation sur la transformation de la société Vivalis SA en Société Européenne (SE)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Angers en date du 18 janvier 2013 concernant la transformation de la société Vivalis SA en Société Européenne (SE) et en application des dispositions de l'article L. 225-245-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des actifs nets par rapport au capital social augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des actifs nets est au moins égal au montant du capital social augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des actifs nets des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des actifs nets est au moins égal au montant du capital social augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Paris, le 25 janvier 2013

Le Commissaire à la Transformation
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Alban Audrain
Associé